



Direction d'école :

des avancées... mais un combat à mener sans relâche



L'année scolaire 2010/2011 s'est achevée avec la réception dans les écoles d'une note de M. l'Inspecteur d'Académie adressé aux directeurs/trices. Au-delà de la légitime satisfaction de voir reconnaître « l'attention et l'investissement » de tous, cette note officialise quelques avancées locales tangibles concernant le dossier de la direction : tuilage pour les collègues nouvellement nommé-e-s, formation à Base Elèves, temps de réunion avec l'IEN prélevé sur les 18 h d'animation pédagogique, indemnité accordée aux directeurs/trices exerçant en Education Prioritaire au titre de l'organisation de l'accompagnement éducatif, formation continue spécifique, module d'aide à la direction et d'information mis en ligne sur le site de l'IA.

Ces propositions de l'IA qui vont dans le sens d'un soulagement (certes très partiel) de la surcharge de travail ressentie par les directeurs/trices n'auraient sans doute jamais vu le jour sans l'action continue et résolue menée par le SNUipp-FSU 06 tout au long de l'année scolaire 2010/2011.

Sans reprendre dans le détail l'ensemble du travail fourni par les représentants élus du SNUipp-FSU (voir dossier direction sur notre site départemental), rappelons les grandes étapes de la lutte syndicale menée et traçons quelques perspectives pour 2011/2012.

Tandis que certains cherchaient à récupérer en sous-marin un mouvement spontané de ras-le-bol exprimé par les collègues toujours plus confrontés à une pression administrative envahissante, le SNUipp-FSU 06 prenait le taureau par les cornes.

Premier combat: la défense des postes d'Aide Administrative à la Direction d'Ecole (AADE)

Les 2/3 tiers des AADE ont été supprimés en début d'année scolaire. La précarité de ces emplois mal rémunérés ne saurait nous satisfaire et c'est pourquoi le SNUipp-FSU, après avoir consulté la profession, avait refusé de signer le protocole de 2006. En tant que syndicat majoritaire, le SNUipp-FSU continue de peser sur les gouvernements pour obtenir une aide administrative pérenne et statutaire. Mais parce qu'il est le syndicat de tous, il sait aussi être aux côtés des personnels précarisés. A l'issue d'un rassemblement devant l'IA initié par le seul SNUipp-FSU, une délégation de directeurs/trices et d'EVS expose aux services de l'IA les conséquences désastreuses, pour le fonctionnement des écoles et pour la situation personnelle des AADE, des brutales ruptures de contrats. Les suppressions ne seront pas évitées (les coupes budgétaires sont le fait du ministère) mais aucun licenciement ne sera prononcé, contrairement à ce qui s'est passé dans certains départements (lire par ailleurs l'article consacré à l'AADE).

Deuxième campagne : Halte à la surcharge !

Appelant les collègues à se réunir en Assemblée Générale à laquelle est conviée une délégation de la CGT Educ'Action, le SNUipp-FSU se met en ordre de bataille :

rassemblement devant l'IA où une délégation SNU/CGT est reçue, avec mandat construit collectivement avec les collègues réunis en AG.

Nos mandats nationaux ont été rappelés à l'IA pour transmission au Ministère : augmentation des quotités de décharges de direction, revalorisation salariale significative, aide administrative qualifiée et pérenne, clarification et allègements des tâches et missions, renforcement de la formation initiale et continue, fonctionnement démocratique de l'école fondé sur la souveraineté du conseil des maîtres et refus des dérives hiérarchiques prônées par le député Reiss dans son projet d'Etablissements Publics du Primaire (E2P).

Mais nous avons également tenu à défendre des revendications pouvant se concrétiser par des avancées locales sur lesquelles l'IA aurait la main. En réclamant l'organisation d'un groupe de travail à réunions régulières, nous avons soutenu les points suivants, validés sur le principe par l'IA : production d'un document départemental précisant responsabilités et missions des directeurs/trices, réunions IEN/directeurs récupérées sur le volume horaire des animations pédagogiques, dispense des heures d'aide personnalisée pour les directeurs/trices qui le souhaitent, animations pédagogiques spécifiques aux directeurs/trices, effort particulier en matière de formation initiale et continue, tuilage pour les collègues nouvellement nommés.

Ces initiatives locales sont amplifiées par la campagne nationale « Halte à la surcharge ! » qui invite les collègues à communiquer dans toute leur correspondance électronique officielle les raisons d'une saturation qu'il n'est plus possible d'accepter : « Je réponds quand j'ai le temps ! Une aide administrative, du temps de décharge et des missions redéfinies m'auraient permis de traiter cette demande plus rapidement ! ».

Contrairement à ce qu'il annonce à l'automne, suite à la publication du rapport du député libéral Reiss proposant la création d'Etablissements d'Enseignement Primaire (E2P ex-EPEP) à la tête desquels les pontes de l'UMP rêvent d'imposer des directeurs supérieurs hiérarchiques, feignant de croire qu'un maillage hiérarchique renforcé favorisant une meilleure application des injonctions ministérielles résoudrait l'échec scolaire, jamais le MEN n'ouvrira de négociation sur le dossier de la direction d'école... Comme toujours, il ne faut rien attendre du sommet de la pyramide... Dans toute l'histoire du salariat, c'est bien l'action collective des personnels qui finit par faire bouger les cadres...

Le SNUipp-FSU, en action, toujours

A l'échelon national, le SNUipp multiplie les initiatives, sollicitant toujours l'unité syndicale : redéploiement de l'AADE, dispense des directeurs/trices du traitement individuel du LPC dans sa version numérique (voir par ailleurs). Les commissions internes, nationales et locales, fonctionnent comme des laboratoires d'idée pour mieux faire vivre les mandats du SNUipp-FSU avec une prise en compte des expériences directes des collègues sur le terrain. Des publications spéciales sur la direction d'école, les EVS sont diffusées. D'autres suivront à la rentrée 2011, en préparation d'un Conseil National Technique qui devrait se tenir avant la fin 2011. Le site national s'enrichit de documents d'aide proposés aux directeurs/trices.

Au niveau départemental, les élus du SNUipp-FSU maintiennent une forte pression sur le groupe de travail pour obtenir une mise en œuvre effective des engagements pris par l'IA lors de l'audience de décembre 2010. On l'a dit, les avancées seront réelles mais encore partielles. Beaucoup reste à obtenir : une véritable circulaire sur responsabilités et temps scolaire, longtemps promise mais jamais produite, des efforts plus importants en termes de formation, une planification annuelle mieux répartie des enquêtes administratives, des outils d'aide à la gestion administrative, etc.

Parallèlement, la section départementale propose aux collègues qui souhaitent entrer dans la fonction, un guide de préparation à l'entretien préalable à l'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs/directrices. Une réunion d'information est proposée qui sera fort appréciée par les collègues qui y participent nombreux.

En 2011/2012, tous en action !

Le dossier de la direction d'école requiert plus que jamais l'engagement de tous pour évoluer. Les menaces de dégradation des conditions d'exercice en 2011/2012 sont bien réelles, par exemple avec la mise en place prévue du logiciel Affelnet (gestion alourdie de l'entrée des élèves en 6^e). Le SNUipp-FSU invitera tous les collègues à se réunir en Assemblée Générale le mercredi 12 octobre (lieu à définir). Nouveauté en 2011/2012 : la participation à cette AG donnera droit à récupération, au même titre que les autres réunions d'information syndicale proposées par le SNUipp-FSU.